

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
BUSIGNY

OBJET : Convention avec le Département relative à l'attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre de l'appel à projets « mobilités innovantes en milieu rural ».

Séance ORDINAIRE

11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 05 avril 2023, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

17 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1er adjoint, Nicole GOURMEZ, 2ème adjoint, Christophe LEBRUN, 3ème adjoint, Francine RICHEZ, 4ème adjoint, Julien GOEMAERE, 5ème adjoint, Franck DEFOSSEZ, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

1 absente excusée : Mme Angèle DUPUY.

1 Procuration : Mme Chloé GOMANNE à Mme Francine RICHEZ

Secrétaire de séance : Madame Annie WYART.

Monsieur le Maire donne connaissance du projet d'achat d'un véhicule électrique pour la « mobilité des jeunes et le développement intergénérationnel » qui serait subventionné par le département à hauteur de 43 394,40 €, soit 70 % des dépenses subventionnables du projet.

En contrepartie, la Commune s'engage :

- à associer les services départementaux concernés afin de rechercher des synergies en lien avec les politiques départementales
- à associer le Département lors de manifestations liées à cette opération
- à intégrer le logo du Département à toute communication.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer, avec le Département, la convention relative à l'attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre de l'appel à projets « mobilités innovantes en milieu rural ».

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Didier MARÉCHALLE

